



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

SECTION 1 : Identification de la substance/préparation et de la société Nom du produit : Pigment cosmétique couleur Nom commercial : Grenad Classe chimique : Pigment à base de poudre Fabricant : Atelier du Regard Adresse : 76 rue de Vesoul, 25000 Besançon, France Téléphone d'urgence : +33 6 60 46 14 12 Email : atelierduregard25@gmail.com

SECTION 2 : Identification des dangers Ce produit n'est pas classé comme dangereux selon le SGH. Aucun pictogramme, mention d'avertissement ou description de danger applicable. Mesures de précaution : Porter des gants, vêtements de protection, protection des yeux et du visage.

SECTION 3 : Composition / informations sur les composants Eau (Aqua) 25–50 % Glycérine 5–10 % Propylène glycol 1–5 % Pigment Rouge 122 (CI 73915) 5–20 % Pigment Rouge 170 (CI 12475) 10–15 %

SECTION 4 : Premiers secours En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment à l'eau pendant plusieurs minutes. Contact avec la peau : rincer à l'eau. Inhalation : amener la personne à l'air libre. Ingestion : rincer la bouche, ne pas faire vomir.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie Produit non inflammable. Agents extincteurs : poudre sèche, mousse, CO<sub>2</sub>, brouillard d'eau.

SECTION 6 : Mesures en cas de dispersion accidentelle Éviter le contact avec les yeux. Ne pas rejeter dans les égouts. Absorber avec un matériau approprié.

SECTION 7 : Manipulation et stockage Conserver à l'abri de la chaleur et du soleil. Stocker dans un endroit frais et ventilé.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition / protection individuelle Port de masque filtrant et lunettes de protection recommandé. Hygiène stricte : ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques Aspect : liquide coloré Odeur : inodore Solubilité : miscible dans l'eau

SECTION 10 : Stabilité et réactivité Stable dans des conditions normales. Éviter oxydants forts, acides et bases.

SECTION 11 : Informations toxicologiques Peut provoquer une irritation des yeux et des voies respiratoires.

SECTION 12 : Informations écologiques Ne pas rejeter dans l'environnement.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination Éliminer conformément à la réglementation locale.

SECTION 14 : Informations relatives au transport Produit non classé comme dangereux.

SECTION 15 : Informations réglementaires Conforme aux réglementations locales et internationales.

SECTION 16 : Autres informations Les informations ci-dessus sont fournies de bonne foi et sans garantie.